

Du 11 octobre au 3 novembre, participez à l'enquête du CNPS !

Octobre 2021 – IN

Enquête conditions de travail et stress...
Pour vous défendre, vos réponses sont essentielles !



Vous avez reçu un mail personnel vous invitant à répondre à un questionnaire. Il s'agit de l'enquête triennale indépendante, co-construite avec vos représentants du personnel et le cabinet d'experts Secafi pour identifier ce qui fonctionne, ou pas, et vous permettre de travailler dans de bonnes conditions en préservant votre santé.

Enquête approfondie, elle permet de définir les sujets prioritaires sur lesquels l'Entreprise doit s'améliorer : aménagement des locaux, organisation du travail, charge de travail, formation, évolution professionnelle.

L'anonymat de vos réponses est garanti.

Vos réponses sont attendues d'ici le 3 novembre 2021, à partir du lien strictement personnel que vous avez reçu par mail avec l'objet : Enquête CNPS triennale : Conditions de travail et Stress.

Répondez dès aujourd'hui, nous avons besoin de vos réponses pour vous défendre efficacement, et nos revendications auront d'autant plus de poids que la participation sera importante.

► Pourquoi répondre à cette enquête ?

Cette enquête triennale a pour origine la crise de 2008.

La gestion désastreuse de notre entreprise sous la présidence de Didier Lombard a entraîné une crise sociale sans précédent.

Les Organisations Syndicales ont obtenu de haute lutte la réalisation régulière de cette enquête, entérinée par l'accord Evaluation Risques Psycho-Sociaux de 2010.

La consultation triennale a pour objectif d'identifier les facteurs de stress et de les prévenir afin d'améliorer les conditions de vie au travail des salariés du groupe Orange.

C'est la seule enquête indépendante, sérieuse et sans complaisance qui permet de faire le point sur votre situation.

Véritable consultation, son questionnaire est co-construit entre les Organisations Syndicales et la société d'expertise SECAFI agréée par le Ministère du Travail elle permet d'identifier les axes prioritaires sur lesquels travailler, aménagement des locaux, organisation du travail, charge de travail, formation, évolution professionnelle.

Son questionnaire basé sur des grilles scientifiques de type [Karasek /Siegrist](#) est complété par des questions socio-démographiques validées paritairement par le Comité National de Prévention du Stress (CNPS).

Vos réponses à cette enquête contribueront à établir un diagnostic sur votre ressenti au sujet des transformations du travail provoquées par la pandémie.

L'enquête pourra permettre d'appréhender plus finement les nouvelles perceptions du télétravail, de la numérisation et de la digitalisation.

► Comment répondre à cette enquête ?

En donnant la parole à tous les personnels du Groupe France (fonctionnaires, CDI, CDD et alternants), SECAFI fournit un dispositif pour garantir un seul retour du questionnaire par salarié, ainsi que l'anonymat et la confidentialité des réponses individuelles.

Vous avez reçu ou allez recevoir un mail personnel avant le 11 octobre : « Enquête CNPS triennale : Conditions de travail et Stress ». Il contient un lien strictement personnel pour répondre à l'enquête.

► Les résultats

La restitution des résultats détaillés se fera au niveau des établissements et de leur CSSCT.

La CFE-CGC Orange fera un retour à l'ensemble des personnels d'Orange et s'engage à porter toutes les revendications nécessaires pour prendre en compte les résultats de l'enquête dans le plan d'actions correctrices que l'Entreprise doit mettre en place pour prévenir le stress.

Plus vous êtes nombreux à répondre, plus nos revendications auront du poids, or les taux de réponses de l'enquête étaient de 77,9 % en 2009, 54,6 % en 2012, 50 % en 2016 et 43 % en 2019.

De plus en plus sollicités et sans doute parasités par la consultation « votre baromètre salarié », dont nous avons dénoncé le caractère manipulateur, les personnels répondent de moins en moins à l'enquête pilotée par les organisations syndicales.

Cependant, sur le terrain, les conditions de travail recommencent à se dégrader dans de nombreuses équipes... il est donc fondamental de faire un état des lieux afin d'identifier les actions correctrices pertinentes pour préserver la santé des personnels.

Vos réponses sont essentielles pour que vos représentants puissent faire entendre votre voix et porter vos revendications.



Vos correspondants CNPS

Valerie Vincent – 06 75 09 49 72
Jean Pierre Testi – 06 07 82 82 86
Regine Prudent Gratien – 06 90 35 01 47
Alain Marras – 06 37 49 25 65

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

